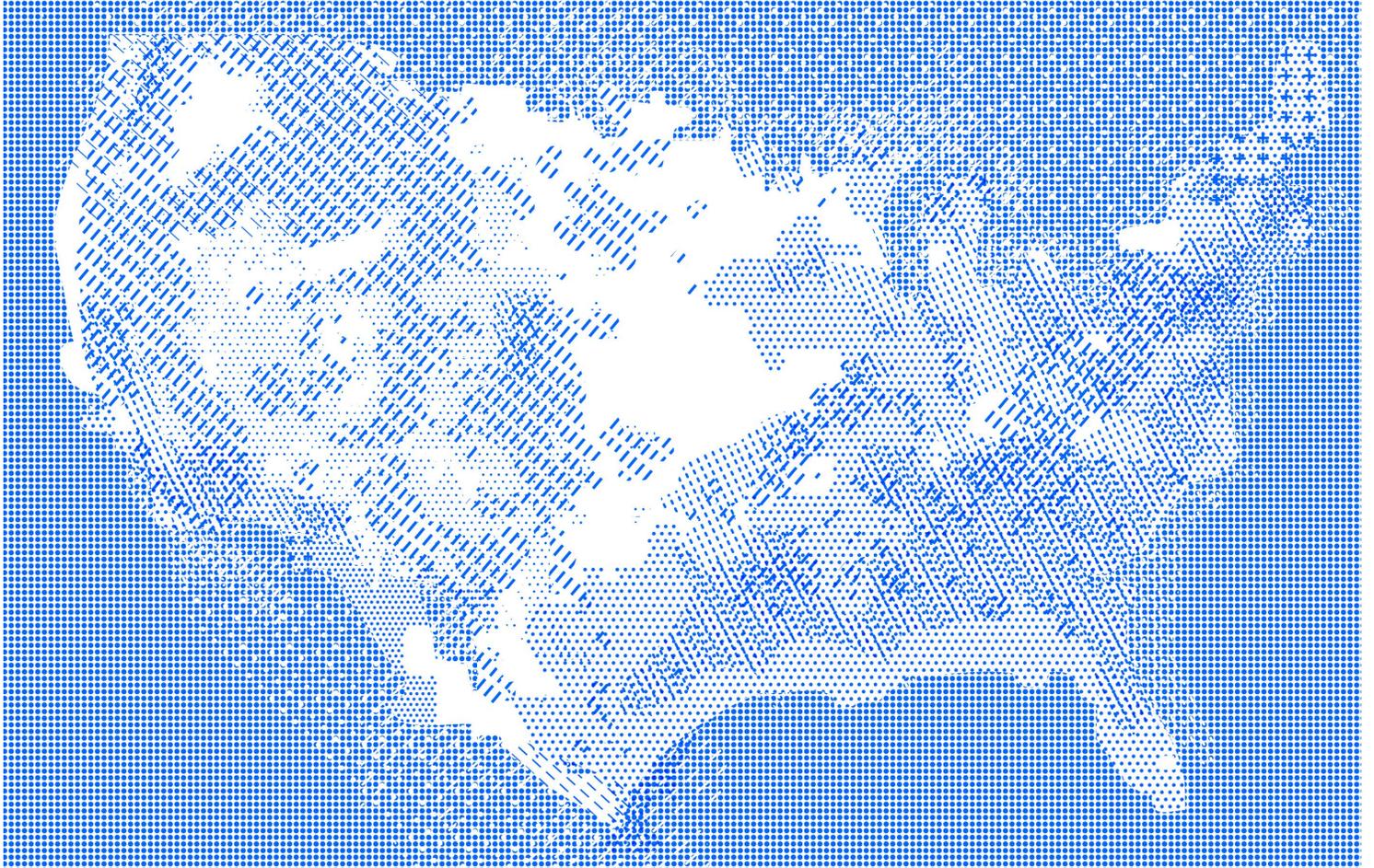


Villa Albertine



Rapport du jury Résidences 2023



La Villa Albertine, établissement culturel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères créé en 2021, propose 70 résidences d'exploration par an, d'une durée d'un à trois mois, pouvant se dérouler sur l'ensemble du territoire étasunien, destinées à des créateurs, des chercheurs et des professionnels de la culture. Elle développe également une dizaine de programmes d'accompagnement professionnel, plusieurs fonds de soutien à la recherche et à la diffusion en partenariat avec la fondation FACE, des événements et un magazine à destination du public américain. Elle veut être ainsi une plateforme globale d'accompagnement des acteurs culturels français dans leurs enjeux et projets aux États-Unis, tout en contribuant à renouveler le regard des Américains sur le paysage culturel français.

La saison inaugurale (octobre 2021 - décembre 2022), qui a fait l'objet d'une curation partagée avec 50 institutions culturelles françaises pour accueillir 90 résidents dans 15 villes différentes, a permis de poser les bases du concept de résidence d'exploration mis en œuvre par la Villa Albertine : un accompagnement sur mesure, assuré par une équipe de 80 personnes réparties dans les 10 antennes de la Villa (Atlanta, Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, Miami, New York, La Nouvelle-Orléans, San Francisco et Washington DC) ; une association systématique de partenaires français et américains, pour créer autour de chaque résident une communauté dédiée à son projet ; une logique d'immersion maximale invitant à aller au-delà des murs de la résidence et à multiplier les rencontres, dans une double démarche d'inspiration artistique et d'insertion dans des réseaux prescripteurs.

La liste des lauréats 2023 a été établie sur la base d'un appel à candidature général (toutes disciplines) et de quelques projets qui ont fait l'objet de partenariats spécifiques. Le jury de sélection des résidences 2023 de la Villa Albertine a eu pour tâche d'étudier les candidatures reçues dans le cadre de l'appel général, en s'appuyant sur l'avis d'experts français et de 10 jurys locaux réunissant des partenaires américains de la Villa Albertine ; en tenant par ailleurs compte des sélections effectuées hors de l'appel, il a ainsi eu la responsabilité d'établir la liste finale des lauréats 2023.



Ce jury était composé comme suit :

Président :

- **Gaëtan Bruel**, Directeur de la Villa Albertine

Membres :

- **Nonny De la Peña**, Fondatrice et Présidente d'Emblematic Group et du programme Nouveaux médias de l'Arizona State University ;
- **Gina Duncan**, Présidente de la Brooklyn Academy of Music ;
- **Dawn Hudson**, Directrice générale de l'Académie des Oscars ;
- **Laurent Le Bon**, Président du Centre Pompidou ;
- **Glenn D. Lowry**, Directeur du Museum of Modern Art;
- **Marie-Cécile Zinsou**, Présidente de la Fondation Zinsou et Présidente du Conseil d'administration de la Villa Médicis.

Membres sans droit de vote :

- **Judith Roze**, Directrice-adjointe de la Villa Albertine
- **Emma Buttin**, Coordinatrice générale des résidences de la Villa Albertine



1. Rappels sur le fonctionnement des résidences

Renonçant au modèle traditionnel de la résidence (un bâtiment unique) pour épouser autant que possible l'immensité et la diversité du territoire étasunien, la Villa Albertine propose une **pluralité de lieux de résidence**, selon trois modalités principales : hébergement dans un espace qui appartient à la Villa Albertine (antenne de la Villa à San Francisco) ou au réseau diplomatique français (Résidence de France à Washington DC) ; hébergement chez des partenaires (guest-house d'un collectionneur à Los Angeles) ; location d'un logement (modèle d'accueil à New York, qui a permis au résident d'être dans le quartier de son choix). D'autres solutions de logement peuvent être envisagées (camping-car, cabine individuelle dans un train de nuit, bateau...) toujours pour être au plus proche des besoins et souhaits du résident.

L'objectif étant de rayonner à partir de ces lieux de résidence, la plus-value des résidences offertes par la Villa Albertine repose par ailleurs sur l'accompagnement offert. **Cet accompagnement, assuré par trois types d'interlocuteurs au sein de l'équipe de la Villa** (la **coordination générale**, sur le volet organisationnel ; les **experts disciplinaires** ; les **antennes** pour l'accompagnement sur le terrain le moment venu), en complément des partenaires français et américains, vise concrètement à définir et organiser un programme de visites et de rencontres répondant aux attentes du résident. Les 80 résidences de la saison inaugurale montrent l'amplitude de l'accompagnement qui est ainsi proposé. Même si un ensemble d'options est proposé par l'équipe de la Villa, il convient de préciser qu'aucune séquence n'est imposée aux résidents, qui ont l'entière maîtrise de leur programme.

Toutes les dépenses de logement, d'assurance, de transport international et régional sont prises en charge par la Villa ; chaque résident reçoit en outre une allocation de résidence, adaptée à chaque territoire (3000 dollars par personne et par mois en moyenne) ; chaque résident est enfin invité à faire part d'éventuels besoins spécifiques, pouvant donner lieu à une prise en charge supplémentaire de la part de la Villa (à l'exclusion des besoins liés à la production matérielle d'une œuvre, cf. infra).

La Villa Albertine est enfin particulièrement attentive au **caractère inclusif des résidences** qu'elle propose et s'engage à faciliter l'accueil d'accompagnants (famille ou autre proche qui ne serait pas partie prenante du projet, aide pour les personnes en situation



de handicap). Lors de la saison inaugurale, la Villa Albertine a trouvé des logements adaptés à des familles, a recherché des solutions pour des enfants accompagnant un résident (crèche ou école), a organisé des résidences en plusieurs séjours pour que les résidents concernés puissent s'absenter sur des périodes courtes, ou encore a aidé le conjoint ou la famille du résident sur des aspects pratiques de la vie quotidienne (autorisation pour venir aux États-Unis, conseil pour assurance, etc.).

2. Appel à candidature : critères d'éligibilité, types de projets reçus

L'appel général à candidature pour 2023, ouvert entre le 21 octobre 2021 et le 21 janvier 2022, s'adressait à des créateurs, chercheurs ou professionnels de la culture souhaitant réaliser une résidence d'exploration d'un à trois mois, au sens d'un projet de recherche nécessitant une expérience d'immersion aux États-Unis. Deux formats de résidences étaient proposés : résidence ancrée principalement dans une ville et résidence itinérante se déroulant en plusieurs étapes, dans plusieurs villes ou territoires étasuniens.

Les conditions d'éligibilité étaient les suivantes :

- Proposer un projet de recherche plutôt qu'un projet centré sur la production d'une œuvre matérielle, comme ce serait le cas d'une résidence de production ;
- Porter ce projet à titre individuel ou en duo ou trio ;
- Avoir au moins 21 ans à la date envisagée de départ en résidence;
- Pouvoir s'exprimer en anglais de manière fluide (une brève vidéo de présentation était demandée à cet égard) ;
- Associer un partenaire français au projet.

Les candidats n'étaient pas tenus d'être francophones ou de nationalité française pour candidater.



La Villa Albertine a reçu **641 candidatures, représentant 749 candidats** (13% des candidatures étant des duo et trio). **48 nationalités** étaient représentées parmi les candidats, la majorité étant français (79% de français ou binationaux français).

56% des candidats ont postulé pour des résidences ancrées et 44% pour des résidences itinérantes. L'appel à candidatures précisait qu'un nombre limité de projets seraient sélectionnés pour effectuer une résidence itinérante. Dans les deux catégories, les candidats ont demandé en majorité à effectuer leur résidence dans une des 10 villes où la Villa dispose d'une antenne permanente, quand certains ont proposé d'autres destinations : des villes (Baltimore, Seattle, Portland - Oregon et Philadelphie étant les plus citées), des parcs et grands espaces (notamment Yellowstone Park, Death Valley, les Appalaches, l'Alaska) et des îles (Puerto Rico, Hawaï). Parmi les villes les plus demandées figurent New York (24%), Los Angeles (18%), San Francisco (13%) et Chicago (10%). Les candidats qui s'étaient positionnés sur des résidences ancrées dans des villes moins connues ont ainsi fait face à une concurrence plus limitée.

Un large panel de disciplines artistiques était représenté. Un tiers des candidats relevait des arts visuels - où l'expérience d'une résidence est plus répandue que dans d'autres champs artistiques. L'appel a par ailleurs eu un large écho auprès des profils venus de l'édition (fiction et non fiction représentant 16% des candidats), du cinéma et de l'audiovisuel (13%), de la musique (12%), du spectacle vivant (10%), et de la création numérique (9%). Mais le caractère général de l'appel a incité des profils venant d'autres horizons à se positionner - comme la sélection finale le reflète elle-même.

L'obligation d'associer un partenaire français au projet a eu un effet important sur les candidatures déposées. Ce partenaire est une marque tangible du lien qu'entretient le candidat (français ou non) avec la scène française, et permet de renforcer la communauté d'accompagnement autour du résident (avant, pendant et surtout après son projet de résidence, pour que ce projet ne soit pas une parenthèse sans lendemain mais bénéficie d'un accompagnement sur la durée).



Il est rappelé qu'aucun soutien financier ou organisationnel n'était attendu de ce partenaire. En toute logique, l'association obligatoire d'un partenaire a joué un rôle de filtre tant sur le nombre de candidatures reçues que sur leur qualité. Il convient par ailleurs de noter que les candidatures recueillies par ce premier appel général de la Villa Albertine ont mobilisé une large diversité de structures : non seulement des institutions culturelles d'envergure nationale, mais aussi des structures à rayonnement local, représentant des secteurs variés – de l'économie sociale et solidaire à l'aménagement du territoire – et aux statuts divers (association, collectivité, festival, maison d'édition...). C'est aussi l'ambition de la Villa Albertine que d'offrir à des structures culturelles qui n'en auraient pas la capacité par ailleurs, la possibilité de développer des liens avec les États-Unis en s'associant à un projet de résidence qui fasse sens pour elles. Enfin, certains candidats ont souhaité associer une structure américaine à leur projet, en complément de la structure française.

3. Analyse des candidatures

Les candidatures ont été analysées selon 4 critères principaux, qui étaient précisés dans l'appel : la qualité du parcours du candidat, la qualité du projet, la pertinence du projet par rapport au territoire considéré et la faisabilité du projet.

L'analyse des candidatures s'est déroulée en quatre étapes. L'équipe de la Villa Albertine a d'abord procédé à une **analyse d'éligibilité** des 641 projets reçus. 598 candidatures éligibles ont été transmises à **une trentaine d'experts français indépendants** représentant les différentes disciplines considérées, pour apprécier la qualité du parcours du candidat et du projet ; les projets pluridisciplinaires ont fait l'objet d'une analyse croisée entre plusieurs experts. Sur cette base, 375 candidatures ont été examinées par **10 jurys locaux** (un par antenne de la Villa), **réunissant 41 professionnels et responsables d'institutions américains** (liste en annexe) ; la liste des projets finalistes a ainsi été établie avec une attention particulière pour leur pertinence au regard des territoires visés. Au terme de ce processus, **le jury** s'est concentré sur 121 candidatures et a arrêté la sélection finale, intégrant également les sélections parallèles (appels spécifiques et résidences partenariales), en tenant compte de l'équilibre général entre territoires, disciplines, genres et parcours des candidats.



Le jury, qui s'est prononcé en ayant accès aux évaluations des experts et aux remarques des jurys locaux, tient à se faire l'écho de la qualité globale des projets tels qu'ils ont été appréciés aux différents niveaux de la sélection. Tous les projets finalistes, de ce point de vue, montraient une très bonne compréhension du dispositif de la Villa Albertine, manifestement nourrie par un suivi attentif de certaines résidences de la saison inaugurale, mais aussi un point d'accroche fort sur les réalités du territoire et enjeux de la société américaine d'aujourd'hui - sans que ce point d'accroche ne requière d'ailleurs d'avoir fait un séjour préalable aux États-Unis. De nombreux projets s'inscrivaient dans les questionnements ouverts par les mouvements sociaux de ces dernières années (Me Too, Black Lives Matter...) ou les problématiques liées à l'urgence climatique, réagissaient à des événements récents de l'histoire des États-Unis (11 septembre 2001, ouragan Katrina...), ou s'emparaient de figures et d'œuvres emblématiques de la culture américaine (de Harry Crews à Grace Halsell...). Les meilleurs projets, toutefois, sont ceux qui n'en sont pas restés à des références générales, mais qui ont à chaque fois développé un angle singulier et clair.

S'agissant du partenaire, plus que sa notoriété, c'est sa pertinence au regard du projet et l'intérêt des développements suggérés qui ont été considérés. Le jury s'est ici réjoui de la grande variété des partenaires proposés par les candidats, et notamment des petites structures mobilisées ; il a regretté en revanche leur trop faible dispersion géographique (53% basés en Île-de-France, 35% ailleurs en France métropolitaine et outre-mer, 12% hors France) et invite à renforcer la promotion du prochain appel à l'ensemble des acteurs culturels, dans toutes les disciplines et tous les territoires.

Ainsi, ont emporté l'adhésion du jury les candidatures se distinguant par l'originalité de la démarche (avec un sujet unique, clair et précis), un lien fort avec le territoire considéré, une maturation des développements possibles autour du projet. À l'inverse, les projets menant de front plusieurs problématiques, envisageant un nombre trop important de villes sans que ce soit toujours justifié, ou ne faisant pas apparaître clairement les attentes à l'égard de l'accompagnement offert par la Villa ont moins retenu l'attention du jury.



4. Sélection finale

Au total, la sélection 2023 compte 70 résidences (représentant 80 résidents, en comptant les duo et trio), se répartissant entre 44 résidences ancrées dans une ville et 26 résidences itinérantes.

À côté des 45 résidences issues de l'appel général, 25 ont fait l'objet d'une sélection spécifique :

- 15 ont été sélectionnés dans le cadre de **partenariats pluriannuels** : résidents du continent africain soutenus par la Fondation Ford, résidents Design et Métiers d'art en partenariat avec la Fondation Bettencourt Schueller, résidents art contemporain (prix Sarr, prix Marcel Duchamp et prix AWARE), résidents musique (lauréats du prix Pizar et de « Jazz à La Nouvelle-Orléans »), résident architecture et urbanisme en partenariat avec les Ateliers Médicis ;

- 10 viendront au titre d'un **projet collectif autour d'une même discipline**, qui sera la danse en 2023 : après « Ten in America » en 2022 (10 cinéastes en résidence dans 10 villes américaines pour réaliser une série documentaire sur l'Amérique contemporaine), 10 chorégraphes se rendront sur l'ensemble du territoire américain selon un protocole commun.

Le jury s'est en particulier attaché à favoriser des profils émergents, manifestant déjà une réelle maturité dans leur démarche, mais a également eu une attention spécifique pour des candidats en milieu de carrière, sans exclusion de profils plus établis du seul fait qu'ils étaient établis - notamment parce qu'un profil reconnu en France ne l'est pas nécessairement aux États-Unis. La qualité du projet, sa pertinence au regard du territoire visé, sa capacité à engager et nourrir un dialogue actif avec les acteurs locaux et à apporter une voix singulière dans l'environnement ultra concurrentiel du paysage culturel américain, ont primé ici sur toute autre considération.

Le jury a veillé aux équilibres de la sélection finale, dont il a voulu qu'elle soit la plus diverse possible, notamment en termes de genre (**57% sont des femmes, 43% des hommes**), d'âge (les résidents ont **de 24 ans à 58 ans**, la moyenne d'âge étant de 40 ans), de nationalité (si les résidents sont Français à 70%, **15 nationalités** sont représentées) ou encore de discipline et de territoire d'origine.



Enfin, conformément à l'engagement de la Villa Albertine de se mettre en situation d'accueillir tous les profils, en étant particulièrement vigilant à l'encontre de toute forme de discrimination active ou passive, le jury a veillé à ce que les candidats nécessitant un accompagnement particulier (comme la présence d'une ou de plusieurs personnes n'étant pas impliquée(s) dans le projet de résidence en tant que tel) soient considérés de la même façon que les autres. Parmi ces candidats, cinq figurent dans la sélection finale.

Le jury tient à féliciter l'ensemble des candidats et des structures partenaires pour la qualité des projets qui lui ont été présentés et adresse ses chaleureux vœux de succès aux futurs résidents de la Villa Albertine.

Rapport établi par

Gaëtan Bruel, Président du Jury,

et

Emma Buttin, Secrétaire du Jury.



Annexes

1. Statistiques sur les candidatures reçues

	Résidences ancrées	Résidences itinérantes	TOTAL
Atlanta	13	38	51
Boston	15	39	54
Chicago	37	73	110
Houston	13	58	71
Los Angeles	64	143	207
Miami	18	41	59
New York	112	161	273
La Nouvelle-Orléans	37	56	93
San Francisco	39	110	149
Washington DC	11	52	63

Candidatures selon les 10 antennes de la Villa

NB. Les résidences itinérantes ont donc été examinées plusieurs fois.

Disciplines	Nombre candidatures	% sur le total candidatures
Arts visuels	202	32%
Architecture	21	3%
Cinéma et audiovisuel	82	13%
Création numérique	57	9%
Danse	30	5%
Design et Métiers d'art	26	4%
Littérature Fiction	66	10%
Musées et Patrimoine	17	3%
Musique	74	12%
Sciences humaines et sociales	36	6%
Théâtre et Arts de la rue	30	5%
Total	641	

Candidatures selon leur discipline principale



2. Résidents 2023

Architecture

- Mathilde Billet
- Frédéric Chartier et Pascale Dalix
- Feda Wardak

Arts visuels

- Raphaël Barontini
- Abdelhak Benallou
- François Chastanet
- Diane Cescutti
- Euridice Zaituna Kala
- Paul Maheke
- Myriam Mihindou
- Sara Ouhaddou
- Victoire Thierrée

Cinéma

- Diane Sara Bouzgarrou et Thomas Jenkoe
- Julia Ducournau
- Marie Losier
- Raphaël Millet
- Phuong-Mai Nguyen

Création numérique

- Ugo Arzac
- Elise Morin
- NSDOS
- Tatiana Vilela Dos Santos

Design et Métiers d'art

- Chloé Bensahel
- Gala Espel
- Eve George
- Manuela Paul-Cavallier
- Felipe Ribon
- François-Xavier Richard

Littérature fiction

- Alice Chemama
- François-Henri Désérable
- Nina Leger
- Nicolas Mathieu
- Leïla Slimani



Musée et Patrimoine

- Mathieu Deldicque
- Anna Hiddleston-Galloni
- Claire Houmard
- Roula Matar
- Laure Pressac
- Paul-Aimé William

Musique

- Pierre-Antoine Badaroux
- Marina Chiche
- Djellali Elouzeri
- Aymeric Hainaux
- Isabelle Olivier
- Christelle Oyiri
- Tiss Rodriguez
- Gwendolenn Sharp

Sciences humaines et sociales

- Marion Chartier et Charlotte Fauve
- Léa Hirschfeld
- Marame Kane et Bamar Kane
- Elsa Vivant

Spectacle vivant

- Sarah Fila-Bakabadio
- Halory Goerger
- Smith & Marie NDiaye

Participants au projet Danse :

- Hamid Ben Mahi et Christophe Hutin
- Léna Blou
- Ashley Chen et Peter Steven
- Flora Détraz
- Amala Dianor et Grégoire Korganow
- Wanjiru Kamuyu et Dirk Korell
- Smaïl Kanouté
- Marlène Saldana et Jonathan Drillet
- Noé Soulier
- Nelisiwe Xaba

Seront sélectionnés au cours de l'année 2022 : le lauréat du prix Pizar, le lauréat du prix Marcel Duchamp, les 5 résidents du continent africain.



3. Experts des jurys locaux

Atlanta

- Audrey Chang, Directrice de la Science Gallery à Emory University
- Sabir Khan, Professeur associé de la School of Industrial Design et School of Architecture à Georgia Institute of Technology
- Fahamu Pecou, Artiste, Chercheur et Fondateur d'ADAMA, musée d'art contemporain consacré à la diaspora africaine
- Camille Russell Love, Directrice des affaires culturelles de la Ville d'Atlanta

Boston

- Pieranna Cavalchini, Conservatrice des collections d'art contemporain du Musée Isabella Stewart Gardner
- David Howse, Vice-Président du Département des arts et Directeur général à Emerson College
- Tod Machover, Professeur de musique et des médias au MIT Media Lab
- Sarah Wolozin, Directrice du MIT Open Documentary Lab

Chicago

- Michelle Boone, Présidente de la Poetry Foundation
- Jeanne Gang, Fondatrice et associée du Studio Gang
- Donald Laserre, Président et Directeur général du Chicago History Museum
- Allison Peters Quinn, Directrice des expositions et des résidences du Hyde Park Art Center

Houston

- Will Evans, Directeur de la maison d'édition et de la librairie Deep Vellum
- Aimée Everett, Artiste, Responsable de la programmation artistique et des conférences du festival SXSW
- Rebecca Rabinow, Directrice de la Menil Collection
- Alison Weaver, Fondatrice et Directrice générale du Moody Center for the Arts à Rice University



Los Angeles

- Jennifer King, Conservatrice adjointe du LACMA (Los Angeles County Museum of Art)
- Jacqueline Lyanga, Responsable Diversité, Egalité et Inclusion à IMBD.com
- João Ribas, Directeur et vice-président en charge des partenariats culturels au REDCAT (Roy and Edna Disney CalArts Theater)
- Julia Ward, Directrice des Humanités au LA Phil

Miami

- Beth Boone, Directrice artistique et générale de Miami Light Project
- Laura Quinlan, Directrice des programmes de la Rhythm Foundation et Manager de North Beach Bandshell
- Stephanie Seidel, Conservatrice à l'Institute of Contemporary Art, Miami
- Alioune Sow, Professeur associé de l'University of Florida

La Nouvelle-Orléans

- Andrea Andersson, Directrice fondatrice et Conservatrice en chef du Rivers Institute for Contemporary Art and Thought
- Samuel Oliver, Directeur général de l'Acadiana Centre for the Arts
- Rebecca Snedeker, Directrice générale du New Orleans Center for the Gulf South de la School of Liberal Arts de Tulane University
- Frederick « Wood » Delahoussaye, Directeur artistique de l'Ashé Cultural Arts Center, Artiste principal de « Homecoming Project » créé par Junebug Productions

New York

- Clément Chéroux, Conservateur en chef de la photographie au MoMA
- Nicole Krauss, Ecrivaine, finaliste du National Book Award et autrice de best-sellers internationaux
- Nicole Merrit, Directrice de la programmation du National Sawdust
- Jake Perlin, Programmateur et distributeur de films, éditeur d'ouvrages sur le cinéma
- Janet Wong, Directrice artistique adjointe de New York Live Arts



San Francisco

- Eungie Joo, Conservatrice en chef des collections d'art contemporain du SFMOMA (San Francisco Museum of Modern Art)
- Peter Maravelis, Directeur des évènements à City Lights Booksellers & Publishers
- Barry Threw, Directeur général de Gray Area
- Rachel Cook, Directrice artistique d'On the Board

Washington DC

- Alicia Adams, Vice-Présidente de la programmation internationale du John F. Kennedy Center for the Performing Arts
- Matthew Affron, Conservateur des collections d'art moderne du Philadelphia Museum of Art
- Tony Gittens, Fondateur et Directeur du DC International Film Festival
- Sunny Sumter, Présidente et Directrice du DC Jazz Festival